



Mairie de Bouquet

Le Puech et Serre de Vignes, 30580 Bouquet, Tel : 04 66 72 94 86

E-mail : mairie.bouquet@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiedebouquet.com

21 septembre 2015

Bilan de la consultation : un large consensus en faveur d'un rattachement à la Communauté de Communes « Pays d'Uzès » !



La participation des habitants de Bouquet à la consultation organisée jusqu'au 11 septembre dernier, concernant l'opportunité du changement de rattachement de notre commune, a été très importante : plus de 40 % des foyers des résidents se sont exprimés, et c'est très bien ! Plus l'expression se fait vive et libre, plus nous sommes à même de faire le choix qui conviennent le mieux à tous.

Les habitants des 6 hameaux ont répondu. Toutes les catégories d'habitants se sont exprimées, avec un vrai souci de l'avenir de Bouquet. Ils ont participé en leur nom propre. Ce n'était pas un sondage anonyme, mais une réelle consultation argumentée, reposant sur de vraies aspirations.

Un très large nombre, parmi les habitants ayant répondu, a retenu **le rattachement à la Communauté de Communes « Pays d'Uzès » comme préférable aux intérêts de Bouquet**. Et la localisation des hameaux n'a pas eu d'incidence sur cette préférence.

Les raisons soulignées et reprises sont, largement en tête :

- l'appartenance au territoire rural de garrigue, et le retour à un statut de commune rurale
- des villages de même typologie agricole avec des populations similaires et des choix de vie partagés

Seuls 4 « non » ont été exprimés, avec pour principal argument le désir de ne rien changer.

Des questions ont été exprimées. Voici quelques réponses :

- La question scolaire : sachez qu'un changement de Communauté de Communes ne modifiera en rien l'école de rattachement : c'est la carte scolaire de l'éducation nationale qui prime. Il y a une convention entre les communes pour le regroupement scolaire (SIRP) de Brouzet les Alès
- La question des taxes foncières et d'habitation : pour le moment, ce sont encore les Conseils Municipaux qui en décident, donc cela ne change rien.

- La question de la déchetterie : si nous changeons de rattachement, la déchetterie la plus proche sera celle de Lussan (par rapport à Salindres aujourd'hui)

Maintenant, forts de ce large consensus de la commune de Bouquet, nous allons porter notre demande argumentée à l'autorité préfectorale : c'est en effet à l'Etat, par son truchement, de prendre la décision. Nous sommes demandeurs et solliciteurs, et non décideurs : mais gageons que nos arguments légitimes sauront faire leur chemin et convaincre les sphères dirigeantes ! Nous vous tiendrons bien sûr informés de la progression de notre requête.